

20
17

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

BUDGET REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE ENERGIES RENOUVELABLES

1. Les éléments généraux du budget « Energies Renouvelables »

- **Ce budget correspond à l'installation de panneaux photovoltaïques** sur les groupes scolaires J. Zay, L. Pasteur et J. Jaurès et vente d'électricité.
- ***S'agissant d'une régie à autonomie financière pour un service public industriel et commercial :***
 - Les orientations budgétaires ont fait l'objet d'un avis du conseil d'exploitation comme le prévoit la réglementation ;
 - Un système d'avance remboursable avec le budget principal permet le fonctionnement d'un compte de trésorerie indépendant de celui du budget principal.
Pour mémoire, depuis la création du SPIC, plusieurs avances remboursables ont été accordées pour un montant global de 242,9 K€, dont le remboursement a débuté en 2014 avec un échéancier prévisionnel jusqu'en 2023.

2. Les orientations budgétaires pour 2017

● La section d'exploitation :

- Les recettes d'exploitation sont issues de la vente d'électricité pour un montant de 29,5 K€ :

SITES	Production en KWH (prévisionnelle 2017)	Recettes 2017 (en K€)	Retour sur investissement
GS Jean Zay	29 700	8,20	7 ans
GS Pasteur	40 300	11,00	6 ans
GS Jean Jaurès	37 800	10,30	7 ans
TOTAL	107 800	29,50	

- Les charges d'exploitation d'un montant de 6 K€ serviront à l'entretien, au suivi et à l'évaluation de l'exploitation des installations des panneaux, ainsi qu'au paiement de l'impôt sur les bénéfices.

2. Les orientations budgétaires pour 2017

- ***La section d'investissement :***

- L'autofinancement dégagé à partir de la section d'exploitation permettra de financer le remboursement d'une partie de l'avance faite par le budget principal serait également effectué pour un montant de 23,5 K€.